



VINCENNES – TOURNOI NATIONAL B DE TENNIS DE TABLE HOMOLOGUE FTT xxx/2018 B - 24 TABLES 15 / 16 SEPTEMBRE 2018

Avec ses partenaires PING-PASSION et la MAIRIE DE VINCENNES, le TT VINCENNOIS organise un tournoi homologué NATIONAL B de TENNIS DE TABLE ouvert aux joueurs et joueuses Jeunes et Adultes licenciés FTT, dotations en espèce d'une valeur de 1990 Euros sur 9 tableaux.

Etant donné la date précoce du Tournoi attention à la validité de votre licence.

Ce tournoi se déroulera sur 24 tables le 15 et 16 septembre 2018 au :

GYMNASSE GEORGES POMPIDOU 142 rue de Fontenay 94300 – VINCENNES	SALLE : 3 MN A PIED DU RER A « VINCENNES 5 MN A PIED DU METRO LIGNE 1 « CHATEAU DE VINCENNES »
--	--

- REGLEMENT DU TOURNOI -

ARTICLE 1 : TABLEAUX

SAMEDI 15 SEPTEMBRE

TABLEAU A: 11h00 (72 joueurs) : NC à 899 points Messieurs et Dames (Pointage 10h00 : 10h30)
TABLEAU B: 12h15 (72 joueurs) : NC à 1099 points Messieurs et Dames (Pointage 11h15 : 11h45)
TABLEAU C: 14h00 (72 joueurs) : NC à 1299 points Messieurs et Dames (Pointage 13h00 : 13h30)
TABLEAU D: 16h15 (72 joueurs) : NC à 1499 points Messieurs et Dames (Pointage 15h15 : 15h45)

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

TABLEAU E: 9h30 (72 joueurs) : NC à 999 points Messieurs et Dames (Pointage 8h30 : 9h00)
TABLEAU F: 10h45 (96 joueurs) : NC à 1399 points Messieurs et Dames (Pointage 9h45 : 10h15)
TABLEAU G: 14h15 (96 joueurs) : NC à 1699 points Messieurs et Dames (Pointage 13h15 : 13h45)
TABLEAU H: 12h00 (72 joueurs) : Open féminin (Pointage 11h00 : 11h30)
TABLEAU I: 16h45 (72 joueurs) : Toutes séries Messieurs et Dames (Pointage 16h00 : 16h30)

- Les balles utilisées seront de couleur blanche et homologuées (***) étoiles).

Seuls pourront prendre part au tournoi les joueurs ou joueuses dont les licences seront validées (18 / 19) ou en mesure de prouver leur licenciation pour la saison 2018 / 2019.

ARTICLE 2 : COMITE D'ORGANISATION

Juges- Arbitres: Monsieur Xavier MARCASTEL (JA3) et Monsieur Franck LENERAND pour le SPID.

Organisateur: La section de TENNIS DE TABLE de VINCENNES - Monsieur Alain LAPERCHE (Président), Monsieur Ludovic ROBIN (Coordinateur du tournoi)

ARTICLE 3 : ENGAGEMENTS

Les inscriptions devront se faire avant le VENDREDI 14 SEPTEMBRE 2018, 20 heures :

- Par courrier :
TOURNOI DU CHATEAU / TTV
15 rue du Docteur Lebel
94300 VINCENNES

Etablir les chèques à l'ordre de TT VINCENNOIS. Par virement : FR76 3000 3040 8000 0372 6420 341
(Préciser dans le détail du virement votre nom/prénom/No de réservation envoyée par email)

- Par mail : tournoiduchateau@ttv.asso.fr
- Par internet : <http://www.tvtournoi.com>
- Par téléphone : 07 82 38 54 51

Des inscriptions complémentaires pourront être prises le jour du Tournoi jusqu'à ½ heure avant le début prévu de chaque tableau et dans la limite des places disponibles.

ARTICLE 4 : DROITS D'ENGAGEMENTS

2 tableaux maximum par joueurs et par jour.

	SAMEDI 15	DIMANCHE 16
POUR 1 TABLEAU	7 €	9 €
POUR 2 TABLEAUX	13 €	17 €
TABLEAU FEMININ		5 €

Les féminines souhaitant participer au tournoi dans un tableau masculin seront automatiquement inscrites au tableau féminin".

Pour les féminines 3 tableaux maximum.

Toute inscription prise sur place sera majorée de 1.50€

ARTICLE 5

Tous les tableaux seront disputés par poules de 3 (ou 4 si nécessaire), avec qualification des deux premiers de chaque poule qui seront ensuite placés dans un tableau à élimination directe par tirage au sort international. Toutes les rencontres auront lieu au meilleur des 5 manches de 11 points.

ARTICLE 6 : OUVERTURE DE LA SALLE

La salle sera ouverte à partir de 10h00 le samedi et 8h:00 le dimanche.

Le Tournoi se déroulera sans interruption aux heures des repas. Une buvette avec boissons, sandwiches et confiseries sera à la disposition des joueurs et du public.

Les finales se disputeront (sous réserves) :

- TABLEAU A et B : vers 21h00
- TABLEAU C et D : vers 22h15
- TABLEAU E : vers 20h00
- TABLEAU F : vers 20h30
- TABLEAU H : vers 21h00
- TABLEAU G et I : vers 22h30

ARTICLE 7

Les règles de jeu F.F.T.T. seront appliquées :

- Une tenue sportive réglementaire sera exigée.
- Le juge arbitre appliquera le règlement en vigueur concernant la présentation de la licence et la certification médicale.
- Le forfait d'un joueur sera prononcé 10 minutes après l'appel de son nom. Dans un tableau, chaque perdant devra arbitrer la partie suivante.
- Conformément au règlement fédéral, les joueurs ou joueuses de benjamin à junior peuvent participer sans aucun sur classement aux épreuves individuelles organisées dans les catégories d'âges supérieur à la leur. Les poussins et poussines ne peuvent pas participer aux épreuves.

ARTICLE 8 - RECOMPENSES

SAMEDI 15 SEPTEMBRE	1er	2eme	1/2 finales	1/4 finales	++
TABLEAU A / 72 joueurs	40 €	20 €	10 €	5 €	BR
TABLEAU B / 72 joueurs	50 €	25 €	10 €	5 €	BR
TABLEAU C / 72 joueurs	60 €	30 €	15 €	5 €	BR
TABLEAU D / 72 joueurs	70 €	35 €	15 €	5 €	BR

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE	1er	2eme	1/2 finales	1/4 finales	++
TABLEAU E / 72 joueurs	60 €	30 €	15 €	10 €	BR
TABLEAU F / 96 joueurs	120 €	60 €	30 €	10 €	BR
TABLEAU G / 96 joueurs	160 €	80 €	40 €	15 €	BR
TABLEAU H / 72 joueurs	60 €	30 €	15 €	--	BR
TABLEAU I / 72 joueurs	240 €	120 €	50 €	20 €	BR

ATTENTION:

- **MONTANT TOTAL DES RECOMPENSES = 1990 Euros sur 9 tableaux.**
- *Plus de 75% d'inscrits : 100% des récompenses. Moins de 75% d'inscrits : 50% des récompenses.*

(BR) POUR TOUS LES PARTICIPANTS AU TOURNOI, UN BON DE REDUCTION DE 25% SERA OFFERT EN MAGASIN CHEZ PING-PASSION (SANS MINIMUM D'ACHAT).

ARTICLE 9 - Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour tout accident ou vol pouvant survenir pendant la durée du Tournoi.

ARTICLE 10 – A la table du juge arbitre : Les tirages au sort publics de mise en poule auront lieu pour les poules ¼ d'heure avant le début des tableaux et pour le tableau à élimination directe à la fin des poules de chaque tableau général.

ARTICLE 11 – L'organisation se réserve le droit d'annuler un tableau si le nombre d'inscrits est insuffisant.

ARTICLE 12 – Le fait de s'engager implique l'acceptation du présent règlement.